Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 14 juin 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 juin 2018

2018 V. 298 Vœu relatif à une dénomination en hommage à Nicole Fontaine.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant la disparition le 17 mai 2018 de Nicole Fontaine, ancienne Présidente du Parlement européen, députée européenne et Ministre française ;

Considérant la naissance de Nicole Fontaine le 16 janvier 1942 à Grainville-Ymauville ;

Considérant que Nicole Fontaine fut élue députée européenne en 1984 sur la liste de Simone Veil, mandat qu'elle continua d'exercer jusqu'en 2002, puis de 2004 à 2009 ;

Considérant qu'elle fut élue Présidente du Parlement européen en 1999, fonction qu'elle exerçât jusqu'en 2002 ;

Considérant qu'elle fut ainsi, après Simone Veil, la 2e femme à exercer cette fonction, et la dernière à ce jour ;

Considérant qu'en 2002, elle fut nommée Ministre déléguée à l'Industrie, fonction qu'elle occupât jusqu'en 2004, et qu'elle y portât notamment le projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique ;

Considérant le fort engagement de Nicole Fontaine en faveur de la construction de l'Europe et notamment le renforcement de la démocratie parlementaire européenne ;

Considérant l'existence dans le IXe arrondissement d'une rue « Pierre-Fontaine » ;

Sur proposition d'Eric Azière, Marielle de Sarnez, Maud Gatel, François Haab, Eric Hélard, Ann-Katrin Jégo, Béatrice Lecouturier, Valérie Nahmias, Anne Tachène et des élus du groupe UDI-MoDem,

Émet le vœu :

- Que la Ville de Paris saisisse la Commission des dénominations afin qu'un établissement public parisien puisse porter le nom de Nicole Fontaine, en hommage à sa mémoire.